



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
REUNIONE DI I 29 È 30 D'APRILE DI U 2021

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 29 ET 30 AVRIL 2021

2021/O1/025

Question orale déposée par M. Pierre POLI
Au nom du Groupe "Partitu di a Nazione Corsa"

OBJET : Observatoire de la violence faite aux femmes

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Comme vous le savez, le phénomène de la violence faite aux femmes est une réalité prégnante au sein de notre société, et notre territoire n'est malheureusement pas épargné.

Et si beaucoup de victimes n'osent sortir du silence et révéler ce qu'elles subissent et endurent, les données dont nous disposons ne prêtent pas à sourire.

En effet, le Ministère de l'Intérieur présentait, dans un rapport publié au mois de novembre 2020, un chiffre d'1 victime pour 1000 habitants en Corse, laissant penser que notre île serait une des régions les moins touchées par les violences conjugales.

Cependant, ces chiffres sont, selon l'ensemble des associations d'aide aux femmes victimes de violence et des acteurs de terrain présents sur notre territoire, à manier avec une extrême précaution et surtout bien en deçà de la réalité, la majorité des victimes n'étant, en effet, pas détectées, signalées et comptabilisées.

Aussi, devant la gravité et l'importance de cette réalité que nul ne peut nier, notre majorité a fait de cette problématique de la violence faite aux femmes, un de ses principaux chevaux de bataille.

Je tiens ainsi à rappeler la motion présentée par mes soins en juillet 2018, au sein de notre hémicycle et adoptée à l'unanimité, afin de demander la création d'un observatoire de la violence faite aux femmes en Corse et pouvoir, de ce fait, accompagner et protéger les victimes de violence conjugale.

... / ...

À cela s'ajoutent les travaux conduits par la commission en charge des problématiques de la violence présidée par Anne Laure SANTUCCI ou encore, plus récemment, la motion présentée par Marie SIMEONI et Laura Maria POLI ANDREANI demandant la mise en œuvre d'une politique de lutte et de prévention contre toute forme de harcèlements et de violences sexuelles et sexistes.

Ces travaux portés par notre majorité se sont concrétisés par l'adoption du rapport, en avril 2019, de la création d'un observatoire territorial des violences faites aux femmes, outil incontournable pour une prise en charge globale des femmes victimes de violences via une réponse à l'urgence mais également un accompagnement durable pour qu'elles puissent reprendre leur vie en main de manière sereine, et en juin 2019, par l'adoption du rapport sur l'affectation sociale d'anciens logements de fonction appartenant à la Collectivité de Corse à ce public vulnérable et en difficulté, pour un total de 5 logements contenant 16 places effectives.

Aussi, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, connaissant l'implication de notre Exécutif sur ce sujet, je désirerais savoir quelles sont les avancées concernant la mise en place de cet observatoire et concernant l'affectation des logements de fonction aux femmes victimes de violences conjugales ?